

Congrès AFSP Paris 2013

Les expérimentations de laboratoire en science politique : Quels atouts pour l'étude des effets des modes de scrutin ?

Annie Laurent (CNRS-CERAPS-Lille2) - annie.laurent@univ-lille2.fr

En science politique, les expérimentations de laboratoire ont longtemps été sinon ignorées, du moins mobilisées de façon très marginale, alors que cette méthodologie constitue le fondement même de toute recherche en « sciences dures » et en psychologie. Pourtant, dès le début milieu des années 1970, Arendt Lijphart estimait que les atouts des expérimentations de laboratoire (la neutralisation des effets de contexte qu'elles autorisent ainsi que leur reproductibilité et leur capacité à mettre à jour des inférences causales) leur conféraient une supériorité indéniable sur les autres méthodologies offertes au chercheur pour établir des propositions théoriques généralisables¹. L'une des critiques les plus récurrentes faite à cette approche est que toute étude en laboratoire ne peut rendre compte du monde réel, étant réalisée dans un cadre artificiel².

L'objectif n'est pas ici de confronter les points de vue, ni de faire un état de l'évolution des controverses. Il faut néanmoins rappeler que l'objectif de toute expérimentation de laboratoire en sciences sociales n'est pas de reproduire la complexité du monde réel, mais au contraire d'en simplifier les termes afin de mettre en évidence les effets « propres » de la variable dépendante et de contrôler les résultats obtenus. Les problèmes inhérents à la construction du protocole, aux hypothèses à tester, aux facteurs de contrôle - et plus largement à l'assignement aléatoire des participants, à leur rémunération, ou encore aux groupes, taille et groupe de contrôle - bien que majeurs, puisqu'ils conditionnent les résultats, ne seront pas ici présentés, nombre publications traitant cet aspect³. Mais on s'attachera dans une première partie à revenir sur l'usage des expérimentations en science politique⁴ et à quelques-unes des raisons qui ont favorisé leur développement. La seconde partie montrera que la méthode expérimentale offre l'avantage, quand son objet s'y prête, de pouvoir tester des hypothèses rivales tout en contrôlant les autres variables, permettant ainsi de neutraliser les effets de contexte. Ce dernier point sera ici illustré sur la base d'expérimentations menées ces dernières années sur les effets psychologiques des modes de scrutin.

¹ LIJPHART A., 1971, « Comparative Politics and the Comparative Method », *American Political Science Review*, volume 65, n°3, p. 682.

² Pour plus de détail sur l'histoire des méthodes expérimentales en science politique et sur leurs critiques, cf. notamment BOSITIS D. et STEINEL D. 1987, « A Synoptic History and Typology of Experimental Research in Political Science. » *Political Behavior* 9: 263-84.

³ Pour une approche des problèmes liés au protocole et au déroulement d'une opération en laboratoire cf. SERRA D., 2012, « Principes méthodologiques et pratiques de l'économie expérimentale : une vue d'ensemble », *Revue de philosophie économique*, - Vol. 13, p. 21 à 78

⁴ MORTON R. et WILLIAMS K. C., 2006, « Experimentation in Political Science » in BOX-STEFFENSMEIER J., COLLIER D., et BRADY H. (Eds) *The Oxford Handbook of Political Methodology* Oxford University Press

1. Les expérimentations de laboratoire : l'usage en science politique

Les expérimentations de laboratoire émergent en sciences sociales dans les années 1970, dans une période dominée par les enquêtes par questionnaire. Cette approche ne concerne alors que les recherches interdisciplinaires qui font appel à la psychologie sociale. Il faut néanmoins attendre les années 1980 pour que les expérimentations de laboratoire acquièrent une certaine légitimité, dans un premier temps en économie expérimentale, et soit ainsi au cœur de publications régulières dans des revues anglo-saxonnes reconnues, telles que l'*American Economic Review*, *Econometrica*, *Quarterly Journal of Economics*, puis dans une revue spécialisée, *Experimental Economics*. Cette approche permet aux économistes de formuler et de tester des hypothèses sur le comportement, notamment des consommateurs et plus largement du marché, à partir de modèles du choix rationnel, issus le plus souvent de la théorie des jeux⁵. En science politique, quelques chercheurs, d'abord anglo-saxons, ont aussi à la même période recours aux expérimentations de laboratoire pour étudier le comportement des électeurs face à un stimulus particulier, et notamment pour mesurer les effets de règles majoritaires⁶, l'influence de l'information sur le vote⁷ ou l'impact des médias sur les attitudes politiques⁸. L'usage des expérimentations gagne peu à peu les politistes, comme en témoigne les publications dans l'*American Political Science Review* (APSR), l'*American Journal of Political Science* (AJPS), ou encore dans *Journal of Politics* (JOP)⁹. Mais les années 2000 marquent le début d'un changement profond. Dorénavant, le champ des expérimentations de laboratoire s'est élargi¹⁰. Concernant le seul champ des élections, cette méthode est désormais utilisée pour étudier notamment les variations de la participation électorale¹¹, les effets des modes de scrutin et des réformes électorales sur le comportement des électeurs¹². De leur côté, plusieurs économistes français se sont attachés à tester par cette méthode, les effets des différents modes de scrutin sur la décision collective¹³ ou encore, l'intensité du vote

⁵ PALFREY Th. R., ed., 1991, *Laboratory Research in Political Economy*. Ann Arbor: University of Michigan Press. KAGEL J. H., et ROTH A. E., 1995. *The Handbook of Experimental Economics*. Princeton: Princeton University Press. Voir aussi le site de l'association française d'économie expérimentale : <http://www.asfee.fr/>

⁶ FIORINA M. P. et PLOTT C. R., 1978., « Committee decisions under majority rule : an experimental study », *American Political Science Review*, 72 : 575-98.

⁷ McKELVEY R. D., ORDESHOOK P., 1985, « Elections with Limited Information : A Fulfilled Expectations Model Using Contemporaneous Poll and Endorsement Data as Information Sources », *Journal of Economic Theory*, volume 36, p. 55- 85.

⁸ IYENGAR S., PETERS M. et KINDER D., 1982. « Experimental Demonstrations of the 'Not-So-Minimal' Consequences of Television News Programs. *American Political Science Review* 76(4): 848-858.

⁹ DRUCKMAN J. N., GREEN D., KUKLINSKI, J. H. et LUPIA A., 2006. The Growth and Development of Experimental Research in Political Science." *American Political Science Review* 100: 627-635.

¹⁰ Pour un état des lieux récent en science politique en anglais : cf. DRUCKMAN J. N., GREEN D. P., KUKLINSKI J. H., LUPIA A. (eds.), 2011, *Handbook of experimental political science*, Cambridge Univ. Press, et en particulier Shanto Iyengar "Laboratory Experiments in Political Science" in p. 73-88.

¹¹ LEVINE D., PALFREY T. R., 2007, « The Paradox of Voter Participation A Laboratory Study », *American Political Science Review*, volume 101, p. 143-158.

¹² Sur les réformes électorales, voir la thèse de WITTROCK J. *Voting behavior after electoral reform. Cross-national experiments*, 2008; Sur les effets des modes de scrutin, voir LEWIS-BECK M. S. et WITTROCK J., 2007, « Experimenting with French Election Rules : Initial Results », *French Politics*, volume 5, n°1, p. 106-117 ; BLAIS A., LASLIER J.-F., LAURENT A., SAUGER N., VAN DER STRAETEN K., 2007, « One-round vs Two-Round Elections : An Experimental Study », *French Politics*, volume 5, n°3, p. 278-286 ; DOLEZ B., DUBOIS E., LAURENT A., 2008, « Two-round Election versus One Round: Candidates' Size and Position Matter. A Multi Design Research to Measure the Psychological Effects of Electoral Rules". Paper presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association, Boston; BLAIS A.; LABBE-ST-VINCENT S.; LASLIER J.-F. ; SAUGER, N.; VAN Der STRAETEN K., 2008, Strategic Vote Choice in One-round and Two-round Elections: An Experimental Study *André Political Research Quarterly*, 2010.

¹³ LASLIER J.-F., Laboratory Experiments on Approval Voting », 2010, in LASLIER et SANVER, Eds., *Handbook of Approval Voting*, Springer.

stratégique selon la formule électorale¹⁴. Aujourd'hui, l'approche par les expérimentations de laboratoire fait partie de la « boîte à outils » dont disposent les chercheurs¹⁵. L'accumulation des expériences n'y est pas étrangère puisqu'ils peuvent désormais s'appuyer sur de nombreux travaux pour mieux maîtriser sur le plan méthodologique la logique et les effets de tout protocole expérimental sur les résultats¹⁶. Mais, l'usage de plus en plus fréquent de cette approche en science politique et plus largement en sciences sociales, est aussi induit par d'autres facteurs. Sans nullement prétendre à l'exhaustivité, on soulignera le développement des outils informatiques et le fait que cette méthode a fait ses preuves.

- ***Le développement des outils informatiques : une question seulement technique ?***

Le développement des technologies a eu des effets sensibles sur les pratiques des chercheurs en sciences sociales. Pendant longtemps, ils ont réalisé leurs expérimentations, soit dans des laboratoires dédiés, soit au sein de leur université auprès que quelques étudiants et dans tous les cas sur de petites populations, qu'ils devaient eux-mêmes mobiliser. Surtout, ils n'avaient comme seule solution que le recours au « papier – crayon ». Outre la longueur des sessions, surtout si les « sujets » devaient répéter l'opération, il leur fallait ensuite saisir les réponses avant de les analyser. La conception de logiciels ad hoc a donc fortement simplifié la tâche et réduit les coûts en termes financiers, de temps et d'énergie. Progressivement, non seulement les opérations ont inclus un nombre croissant de sujets – il n'est plus rare que plusieurs centaines d'étudiants participent à une expérimentation - mais elles ont pu aussi être plus aisément être répliquées dans des contextes différents.

Plus important sans aucun doute, la possibilité, plus récente, de réaliser des expérimentations via le net. Sur le plan matériel, non seulement seul un serveur est nécessaire, mais le recrutement des participants est simplifié. Mais surtout, le recours au net permet de lever l'une des objections fréquemment portées à cette approche, en d'autres termes, au fait que les recherches ne s'appuyaient que sur des populations captives et homogènes, le plus souvent étudiantes. Certes, la dimension « non représentative » des expériences de laboratoire ne constitue pas nécessairement un problème dans la mesure où un grand nombre de modèles s'appuie sur des hypothèses indépendantes des propriétés des sujets. Qui plus est, recourir à une population homogène présente l'intérêt de neutraliser la diversité des caractéristiques sociodémographiques des participants. Mais la possibilité de diversifier les populations et ceci sans limitation géographique permet de mobiliser cette méthode pour tester de nouveaux modèles, formuler de nouvelles hypothèses fondées sur les propriétés notamment sociales ou géographiques des participants, ouvrant ainsi de nouvelles et riches perspectives pour le futur¹⁷. Qui plus est, il sera désormais possible de mener des expérimentations comparatives, sur plusieurs pays, et ainsi de contextualiser les résultats.

¹⁴ BLAIS A., LASLIER J.-F., SAUGER N., VAN DER STRAETEN K., 2009, « Strategic, Sincere, and Heuristic Voting under Four Election Rules: An Experimental Study » *Social Choice and Welfare* 35: 435-472

¹⁵ L'association américaine de science politique (APSA) offre désormais une section comprenant plusieurs panels consacrés aux expérimentations de laboratoire et une formation aux étudiants.

¹⁶ De nombreuses expériences de laboratoire sont consultables sur le site suivant : <http://psych.hanover.edu/research/exponnet.html>

¹⁷ A titre d'exemples, voir les expérimentations menées via le net en 2012 par VAN DER STRAETEN K., LASLIER J.-F. et BLAIS A., 2013, « Vote Au Pluriel: How People Vote When Offered to Vote Under Different Rules; *PS: Political Science and Politics*. Vo.46, p 324-326. Voir aussi au sein du programme de recherche intitulé « Making Electoral Democracy Work », piloté par André Blais, la partie concernant les expérimentations de laboratoire menées très récemment. <http://electoraldemocracy.com/making-voting-experiments-realistic-hybrid-experimental-design-857>

2. L'apport des expérimentations de laboratoire à l'étude des effets des modes de scrutin

Les expérimentations de laboratoire ont fait leurs preuves quant à leurs résultats puisqu'il est possible de retrouver expérimentalement les principaux résultats sur lesquels s'appuie la science politique. Qui plus est, elles offrent au chercheur l'opportunité de faire naître, et de tester, de nouvelles hypothèses de recherche.

A titre d'illustration, seront ici présentées les principales conclusions d'une expérimentation de laboratoire sur les effets psychologiques des modes de scrutin, menée conjointement par des chercheurs français et canadiens de 2006 à 2008¹⁸.

- **Brève présentation de l'expérience de laboratoire**

L'objectif de la recherche était de tester en laboratoire les propositions formulées il y a plus de cinquante ans par Maurice Duverger, et érigées depuis en véritables « lois », au sens physique (ou sociologique) du terme. Les participants avaient été mis en situation de voter selon trois modes de scrutin différents : le scrutin uninominal à 1 tour, le scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, tel que celui utilisé en France pour l'élection présidentielle et, pour une partie d'entre eux, selon une forme de représentation proportionnelle (système d'Hondt), où 6 sièges étaient à pourvoir.

De façon générale, les expérimentations menées visaient à mettre en évidence le degré de rationalité des participants et plus précisément leur propension à maximiser l'utilité de leur vote, conformément au paradigme downésien¹⁹. Concrètement, il s'agissait d'observer si et comment, pour une règle électorale donnée, les participants sont ou non conduits à désertier le candidat dont ils sont le plus proche, pour un autre, plus éloigné, mais dont les chances de succès leur apparaissaient supérieures. Au total, 503 participants ont pris part à cette expérience de laboratoire. Lors de chaque expérimentation, les participants ont voté successivement à 8 reprises : soit 4 fois au scrutin à 1 tour et 4 fois au scrutin à 2 tours ; soit 4 fois au scrutin à 2 tours et 4 fois à la proportionnelle. Chacun des 503 participants ayant expérimenté deux modes de scrutin à 4 reprises, 4024 votes servent de corpus à l'analyse, dont 3997 votes exprimés.

¹⁸ Cette expérimentation a donné lieu à plusieurs publications par les différents chercheurs français et canadiens participant au projet ANR : « La coordination stratégique et le scrutin à deux tours : Electeurs, partis et règles électorales en France ». Le protocole et les règles du déroulement des opérations ont été conjointement mis au point par plusieurs chercheurs : A. Blais (Université de Montréal), B. Dolez (Université de Paris 1 – CERAPS), E. Dubois (CERAPS – Université de Lille 2), J.-F. Laslier (Laboratoire d'économétrie – École Polytechnique, Paris), A. Laurent (CERAPS – Université de Lille 2), N. Sauger (CEE, Paris), K. Van der Straeten (GREMAQ, Toulouse) et aussi M. Lewis-Beck (Université d'Iowa).

Pour une présentation détaillée en français du protocole, du déroulement des opérations et des résultats, voir DOLEZ B. et LAURENT A. 2010, « Les lois de Duverger au microscope. L'apport des expérimentations de laboratoire à l'étude des effets psychologiques des modes de scrutin, *Revue internationale de politique comparée*, volume 17, pp. 115-134 . Pour une présentation en anglais, voir notamment, BLAIS A. et al. "One Round versus Two Round elections: an experimental study" *op.cit.*

¹⁹ RICKER W. H., 1986, « Duverger's Law Revisited », in GROFMAN B. et LIJPHART A., (eds.), *Electoral Laws Their Political Consequence*, New York, Agathon Press,

- **Les sept vertus des expérimentations de laboratoire** ²⁰

1. *Il est possible de retrouver expérimentalement les principaux résultats sur lesquels s'appuie la science politique pour décrire les relations entre mode de scrutin et système partisan.* En l'espèce, après plusieurs itérations du scrutin à un tour, le nombre effectif de partis, qui mesure la déviation des voix et des préférences²¹ est bien « proche » ou « près » de 2. Avec la représentation proportionnelle, il est sensiblement plus élevé. Dans les expérimentations comme dans le monde réel, circonscription par circonscription, le scrutin à un tour tend à produire un système proche du bipartisme ; la représentation proportionnelle tend à favoriser un système multipartisan.

2. *Les expériences de laboratoires peuvent aider à arbitrer entre différentes théories et modèles concurrents.* Au regard des effets produits par le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, les expériences de laboratoire donnent pour partie raison à Duverger. Celui-ci oppose le scrutin à un tour qui favorise le bipartisme, au scrutin à deux tours et à la représentation proportionnelle qui favorisent le multipartisme. Mais les avis ne sont pas unanimes quant à la place du scrutin à deux tours. Blais abonde plutôt dans le sens de Duverger²², tandis que Rae²³ et Lijphart²⁴ considèrent que le scrutin à deux tours appartient à la même famille que le scrutin à un tour. Cox, lui, prédit que le scrutin à deux tours produit plus de deux partis, mais moins que la représentation proportionnelle. Les expérimentations de laboratoire fournissent une contribution utile au débat. Dans nos expérimentations, le scrutin à deux tours se situe clairement sur une position intermédiaire entre le système à un tour et la représentation proportionnelle. Même s'il ne favorise pas l'apparition d'un système bipartisan, le scrutin à deux tours apparaît plus proche du scrutin à un tour que d'une représentation proportionnelle de magnitude 6, que ce soit sous l'angle de la déviation (indice de Loosemore et Hanby²⁵) ou sous l'angle du nombre effectif de partis (indice de Laasko et Taagepera).

3. *La répétition des expérimentations permet d'observer des processus, et notamment les processus d'apprentissage.* Duverger indique lui-même que l'introduction soudaine du scrutin à un tour dans un pays où règne le multipartisme ne génère pas subitement un système bipartisan²⁶. Comme le souligne Rein Taagepera²⁷, si les effets mécaniques des modes de scrutin sont instantanés, leurs effets psychologiques se développent lentement. La répétition des votes montre que les résultats sont étroitement liés à un processus d'apprentissage : avec

²⁰ A quelques détails près, cette seconde partie est extraite de l'article publié par DOLEZ B. et LAURENT A., 2010, « Les lois de Duverger au microscope. L'apport des expérimentations de laboratoire à l'étude des effets psychologiques des modes de scrutin », *Op.cit.*

²¹ Calculé selon l'index de LAASKO M., TAAGEPERA R. selon la formule suivante : $ENP = 1 / \sum Vi^2$ où Vi est le % de voix recueilli par le parti i. cf. LAASKO M., TAAGEPERA R., 1979, « Effective Number of Parties : A Measure with Application to Western Europe », *Comparative Political Studies*, volume 12, n°3, p. 3-27.

²² BLAIS A., 2004, « Modes de scrutins et systèmes de partis : les scrutins à deux tours dans une perspective comparative », dans LAURENT A., DELFOSSE P. et FROGNIER A.-P., *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques politiques, p. 47-70.

²³ RAE D. W., 1967, *The Political Consequences of Electoral Laws*, New Haven, Yale university press, p. 143.

²⁴ LIJPHART A., 1994, *Electoral Systems and Parties Systems. A study of 27 Democracies, 1945-1990*, Oxford University Press, New York, p. 20.

²⁵ LOOSEMORE J. et HANBYV., 1971, « The Theoretical Limits of Maximum Distortion: Some Analytic Expressions for Electoral Systems » : *British Journal of Political Science* 1, 467-477. $D = (1/2) \sum |Vi - Pi|$ où Vi est le % de voix recueilli par le parti i et Pi le % de participants « proches » de i.

²⁶ DUVERGER M., *Les partis politiques*, 1951, p. 318.

²⁷ TAAGEPERA R., 2010, « The Duvergerian Macro-Agenda : Half Completed », *Revue Internationale de Politique Comparée*, volume 17, pp. 93-110.

le scrutin à un tour, le nombre effectif de partis se réduit de vote en vote, pour tendre finalement vers 2. Le cadre expérimental permet de réitérer les scrutins à la demande et donc de calculer facilement la vitesse du processus d'apprentissage ce qui peut s'avérer utile lorsque l'on analyse les résultats d'un scrutin à l'issue d'une réforme électorale.

4. *Les expérimentations permettent de mêler les approches micro et macro et d'observer comment les choix individuels participent à la construction des choix collectifs.* Tout électeur est placé devant l'alternative vote sincère/vote stratégique et son choix dépend tout à la fois du mode de scrutin et, à l'élection en jeu, de l'évaluation des chances du candidat dont il est proche, comme le montrent les résultats des expérimentations. Pour un même mode de scrutin, plus les électeurs estiment que les chances du candidat dont ils sont proches sont faibles, plus leur propension à l'abandonner est forte. Mais le scrutin à un tour est plus propice au vote stratégique que le scrutin à deux tours et, surtout, que la proportionnelle. Les expérimentations permettent, en particulier, de comprendre comment l'évolution dans le temps des choix individuels pèse sur les choix collectifs. L'estimation des chances de succès des candidats se modifie de vote en vote, le résultat du scrutin précédent constituant une information sur laquelle s'appuient les participants pour évaluer les chances des candidats. Ces résultats confirment l'importance de l'information dans la décision de vote ²⁸.

5. *Les expérimentations permettent de mettre en lumière des phénomènes difficilement observables dans le monde réel.* Sartori estime ainsi que les partis extrêmes sont désavantagés par le scrutin à deux tours, parce qu'ils sont plus mal placés pour négocier entre les deux tours ²⁹. Les expérimentations de laboratoire suggèrent que le désavantage dont souffrent les partis extrêmes est plus général. Quel que soit le mode de scrutin, les chances de succès des partis extrêmes apparaissent plus faibles aux yeux de leurs propres électeurs qui, de ce fait, sont moins fidèles que les électeurs des partis centraux. Au final, les partis extrêmes recueillent moins de suffrages que les partis placés dans une position plus centrale. Au scrutin à un tour comme au scrutin à deux tours, ils ne cessent de s'affaiblir de scrutin en scrutin, pour finir par être quasiment marginalisés.

6. *Les expérimentations sont susceptibles de faire naître de nouvelles hypothèses.* L'étude des effets psychologiques des modes de scrutin prend prioritairement en compte la « taille » des partis. Mais les expérimentations de laboratoire suggèrent que leur place sur le spectre politique joue également un rôle. Cette question est particulièrement importante pour le scrutin à deux tours. En 2002, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen n'étaient séparés que par 2 points à l'issue du premier tour, mais le premier l'emporta sur le second avec une marge de 64 points au second tour. En 2007, François Bayrou l'aurait probablement emporté au second tour tant face à Nicolas Sarkozy que face à Ségolène Royal, parce qu'il faisait figure de « gagnant Condorcet » ³⁰. Mais il ne parvint pas à se glisser parmi les deux premiers candidats, au premier tour. En d'autres termes, au premier tour, la qualification dépend de la taille des partis/candidats. Au second tour, la victoire dépend presque entièrement de leur

²⁸. COX G. W. 1994, « Strategic Voting Equilibria under the Single Non-Transferable Vote », *American Political Science Review*, volume 88, p. 608-621 ; COX G. W., *Making Votes Count : Strategic Coordination in the World's Electoral Systems*, Cambridge University Press, New York, 1997. ; BLAIS A., 2004, « Strategic Voting in the 2002 French Presidential Election », in LEWIS-BECK M. S., (ed.), *The French Voter. Before and After the 2002 Elections*, Palgrave-Macmillan, p. 93-109 ; LAU R. R., REDLAWSK D., 2006, *How Voters Decide : information Processing During Election Campaigns*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.

²⁹. SARTORI G., 1994, « Comparative Constitutional Engineering », New York, New York University Press.

³⁰. SAUGER N., 2007, « L'échec d'un succès », *Revue française de science politique*, volume 57, n°3-4, p. 447-458 ; BRECHON P., 2008, « Un nouveau centrisme électoral ? », in PERRINEAU P., (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielles et législatives d'avril et juin 2007*, Presses de Sciences-Po, Paris, p. 182.

position dans l'espace politique. Les petits partis placés au centre de l'échiquier politique doivent convaincre leurs électeurs qu'ils ont une chance de franchir le premier tour. Les grands partis placés à l'extrémité du spectre politique doivent convaincre leurs électeurs que, s'ils se qualifient, ils ont une chance de l'emporter au second tour. Les uns comme les autres sont menacés de désertion stratégique, s'ils n'arrivent pas à en convaincre leurs électeurs. Ainsi, pour le scrutin à deux tours, les résultats des expérimentations suggèrent que la position des partis sur le spectre partisan compte autant que leur taille.

7. *Les expérimentations permettent de tester de nouvelles hypothèses.* Le protocole peut aisément être modifié, par exemple pour jouer sur la magnitude du scrutin proportionnel et calculer la variation du nombre effectif de partis qui en résulte ; ou encore pour introduire une information, telles que les possibles coalitions formées par les partis politiques en compétition, soit avant le scrutin (comme en France) soit après le scrutin (comme en Allemagne)³¹. Le protocole peut aussi être modifié pour des raisons méthodologiques, pour mieux contrôler certaines variables du protocole. Ainsi, au fil des expérimentations que nous avons menées, la question de l'influence du mode de rémunération sur les résultats de l'expérience s'est posée. Notre première vague d'expériences de laboratoire mettait en évidence un effet « position » lorsque le scrutin à deux tours était utilisé. Et si cet effet « position » n'était que la conséquence d'un artefact, lié au mode de rémunération des participants ? Alors calculé sur uniquement sur les résultats du second tour, ce mode de rémunération pouvait inciter les électeurs avant même le premier tour à estimer les chances finales de victoire des candidats. Pour tester ce possible artefact, le protocole a été modifié. La seconde vague d'expérimentations menée, avec un mode de rémunération calculé cette fois à partir des résultats du seul premier tour, en d'autres termes sur les chances des candidats à accéder au second tour, n'a pas changé les résultats. Les résultats des deux vagues ont donc été agrégés dans les analyses. Dans une expérimentation chaque paramètre peut être modifié mais, dans le monde réel, les éléments de contexte ne peuvent pas être aussi facilement contrôlés.

Il y cinquante ans, Georges Lavau contestait les analyses de Maurice Duverger, en lui reprochant d'occulter les réalités sociales dont le système partisan serait d'abord le reflet³². Aujourd'hui, cette querelle entre « sociologues » et « institutionnalistes » est largement dépassée³³ : les modèles explicatifs de plus en plus sophistiqués que propose la science politique font, par exemple, une part au nombre de clivages qui traversent la société pour rendre compte de la fabrique du système partisan³⁴. Mais les expérimentations de laboratoire peuvent aussi avoir une place importante. En contrôlant les effets de contexte, elles révèlent les effets propres du mode de scrutin et en quoi ces effets diffèrent d'un mode de scrutin à l'autre. Si l'on ne peut pas prétendre que l'histoire a donné raison à Maurice Duverger contre Georges Lavau³⁵, du moins les expériences de laboratoire font-elles justice des critiques que le second adressa en son temps au premier.

³¹. Sur une expérimentation de laboratoire conduite sur les coalitions, cf. GSCHWEND T., HOOGE M., 2008 "Should I Stay or Should I Go? An Experimental Study on Voter Responses to Pre-Electoral Coalitions." *European Journal of Political Research*, 47, 556-577..

³². LAVAU G., 1953, *Partis politiques et réalités sociales*, Cahier de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris, A. Colin.

³³. FARRELL D., 2001, *Electoral Systems : A Comparative Introduction*, Palgrave-Macmillan, London, p. 162.

³⁴. TAAGEPERA R., SHUGART M., 1989, *Seats and Votes : The Effects and Determinants of Electoral Systems*, Yale University Press, New Haven, p. cit , p. 92.

³⁵. Pour un point de vu contraire, Cf. SEILER D.-L., 2006, note de lecture sur LAURENT A., DELFOSSE P., FROGNIER A.-P., (éd.), 2004, *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 13, 1, p. 143-149.

En guise de conclusion

A la fin des années 1980, Taagepera et Shugart soulignaient en conclusion de leur ouvrage « *Seats and votes* » que la science, contrairement à la philosophie ou au travail artistique, impliquait de mener de manière combinée des expérimentations et un effort théorique³⁶. Ils relevaient que, selon la discipline scientifique, l'accent est tantôt mis sur la dimension théorique, tantôt sur la dimension empirique. Mais ils notaient aussi que dans certaines sciences, comme l'astronomie, les expérimentations directes n'étant pas réalisables, les chercheurs devaient se contenter d'observer, de modéliser et de calculer. Pour eux, la science politique était alors un peu comme l'astronomie, à la différence près que l'astronomie est fondée sur des concepts démontrables expérimentalement. Depuis, le message de Taagepera et Shugart a été largement entendu³⁷. La démarche expérimentale, et en particulier les expériences de laboratoire, ne sont plus étrangères aux sciences sociales, ni même à la science politique.

³⁶. TAAGEPERA R., SHUGART M., *op. cit.*, 1989.

³⁷. TAAGEPERA R., 2008, *Making Social Sciences More Scientific. The Need for Predictive Models*, Oxford, Oxford University Press.